



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8684>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-8684**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-142957

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMÉLIORATION FONCTIONNELLE, D'ACCESSIBILITÉ ET DE RÉHABILITATION DU COLLÈGE JEAN GIONO AU BEAUSSET - 10 LOTS

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation concerne les prestations suivantes : TRAVAUX D'AMÉLIORATION FONCTIONNELLE, D'ACCESSIBILITÉ ET DE RÉHABILITATION DU COLLÈGE DU COLLÈGE JEAN GIONO AU BEAUSSET - 10 LOTS Les prestations relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le site est occupé avec notamment présence d'enfants. Le déroulement des travaux devra viser à minimiser les impacts sur les occupants et garantir une continuité de service (remise en service indispensable à la rentrée scolaire pour les travaux programmés en été et priorisation de certains travaux pendant les vacances scolaires notamment). On peut prévoir que les travaux commenceront vers Juin 2025. Les travaux sont répartis en 10 lots séparés. Pour chacun des lots, le marché est conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Critères d'attribution : Critère valeur technique (voir article 4.2 du Rc) : 50% Critère prix (voir article 4.2 du Rc) : 40% Critère environnemental (voir article 4.2 du Rc) : 10%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 30/01/2025 à 16h00, lire 06/02/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025